

Québec ville de roc et de pierre

LA COLLINE PARLEMENTAIRE DE QUÉBEC

Robert Ledoux et Henri-Louis Jacob

DOCUMENT PUBLIÉ PAR GÉOLOGIE QUÉBEC

Direction générale

Robert Giguère, p.i.

Direction de l'information géologique de Québec

Luc Charbonneau, p.i.

Service de l'intégration et de la diffusion

Jean-Yves Labbé, p.i.

Édition

Charles Gosselin

Révision linguistique

Marie Racine

Montage

André Tremblay

Marie-Eve Lagacé

Couverture

André Tremblay

Photo page couverture

Devant : Monument Honoré-Mercier

Dos : Marbre Rouge Royale de Belgique

(lambris d'appui de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale)

Crédit photo du document

Robert Ledoux



INTRODUCTION

Une excursion géologique peut être très agréable et instructive, simplement en explorant les pierres des parements des bâtiments, des monuments, des sculptures, des parcs urbains et des cimetières d'une ville. La colline Parlementaire de Québec représente un de ces lieux privilégiés pour observer de nombreuses pierres architecturales et décoratives provenant des carrières du Québec ou de divers endroits dans le monde. Ces pierres sont liées à l'histoire; elles rappellent les époques où elles furent apposées sur les bâtiments ainsi que les événements ou les personnages représentés par les monuments. L'examen des pierres architecturales permet également d'identifier plusieurs caractéristiques reliées à leurs origines géologiques. Celles d'origine sédimentaire, comme le calcaire, le grès et le marbre, dévoileront parfois des fossiles tandis que celles d'origine ignée ou métamorphique, comme le granite et le gneiss, laisseront apparaître des minéraux colorés ainsi que des textures ou structures particulières. Les altérations qui résultent des injures du temps sur ces pierres exigent des travaux de restauration et, parfois, leur remplacement, d'où l'importance de connaître leur provenance et leur carrière d'origine.

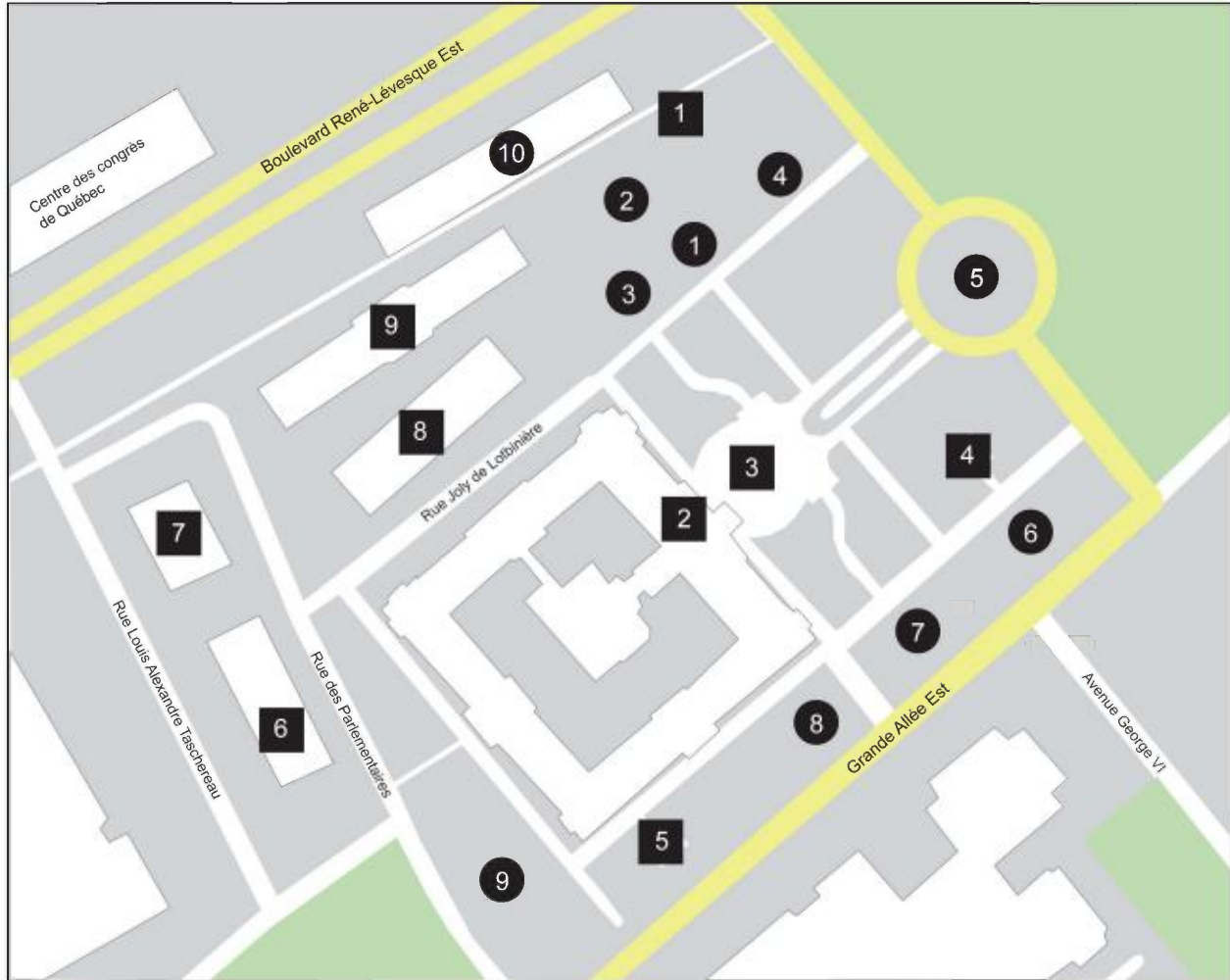
La colline Parlementaire de Québec comprend huit immeubles (vue aérienne de la page 1). Le plus ancien est l'hôtel du Parlement dont la construction fut échelonnée de 1877 à 1886. La façade habillée de pierre de taille calcaire est généreusement décorée de **niches** abritant les statues de vingt-deux personnages politiques, militaires et religieux de l'histoire du Québec. Quatre autres édifices furent érigés entre 1910 et 1937 pour loger divers ministères et services. Ils portent les noms de Pamphile-Le May, Honoré-Mercier, Jean-Antoine-Panet et André-Laurendeau. Le parement de ces immeubles est composé de calcaire et de granite. L'édifice André-Laurendeau est le dernier à avoir été construit en pierres de taille sur la colline Parlementaire; les édifices H, J et Marie-Guyart, qui viendront s'ajouter entre 1969 et 1972, sont en béton.

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DES ARRÊTS	1
Arrêt 1 – Monument René-Lévesque.....	2
Arrêt 2 – Hôtel du Parlement	3
Arrêt 3 – Portail de l'Entrée d'Honneur, Halte dans la Forêt, Pêcheur à la nigogue	4
Arrêt 4 – Monument Honoré-Mercier	7
Arrêt 5 – Monument Duplessis.....	8
Arrêt 6 – Édifice André-Laurendeau	9
Arrêt 7 – Édifice Jean-Antoine-Panet	10
Arrêt 8 – Édifice Pamphile-Le May, Bibliothèque de l'Assemblée nationale.....	11
Arrêt 9 – Édifice Honoré-Mercier	13
Glossaire des termes architecturaux	15
Annexe 1 : Pierres utilisées pour la construction des édifices parlementaires et l'aménagement.....	16
Annexe 2 : Complément d'information sur la construction de l'hôtel du Parlement	19



LOCALISATION DES ARRÊTS ET SITES D'INTÉRÊT



■ ARRÊTS

1. Monument René-Lévesque
2. Hôtel du Parlement
3. Portail de l'Entrée d'Honneur, Halte dans la Forêt, Pêcheur à la nigogue
4. Monument Honoré-Mercier
5. Monument Duplessis
6. Édifice André-Laurendeau
7. Édifice Jean-Antoine-Panet
8. Édifice Pamphile-Le May, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
9. Édifice Honoré-Mercier

● AUTRES SITES D'INTÉRÊT

1. Dallage
2. Inukshuk
3. Monument Jean Lesage
4. Monument Robert Bourassa
5. Fontaine de Tourny
6. Monument Louis-Hippolyte Lafontaine
7. Monument Louis-Joseph Papineau
8. Monument en Hommage aux femmes en politique
9. Monument Joseph-Adélard Godbout
10. La promenade des premiers ministres



ARRÊT 1 - MONUMENT RENÉ-LÉVESQUE (1999)

Colline Parlementaire, boulevard René-Lévesque Est

Histoire

Le monument dédié à la mémoire de René Lévesque a été dévoilé le 3 juin 1999. Il est localisé dans le parterre de la colline Parlementaire, sur le boulevard René-Lévesque Est, à quelques pas à l'ouest de l'avenue Honoré-Mercier. La statue en bronze est l'œuvre du sculpteur Fabien Pagé. En fait, une première statue qui avait exactement la taille de l'ancien premier ministre, soit 1,63 m (5 pi et 4 po), avait été installée en juin 1999. Les Québécois la considérant comme trop petite à leur goût, elle a été remplacée par la statue actuelle d'une hauteur de 2,46 m (8 pi) le 28 août 2001. La statue est installée sur deux dalles de granite dans un espace délimité par un muret composé de blocs de pierre rectangulaires. Le monument a été offert à la Commission de la capitale nationale du Québec par le Fonds du dixième anniversaire du décès de René Lévesque en 1987. À l'entrée de l'enclos, on peut lire cette citation de René Lévesque sur la face inclinée d'un petit bloc de granite :

*« Il est temps
où le courage et l'audace tranquilles
deviennent pour un peuple
aux moments de son existence
la seule forme de prudence convenable.
S'il n'accepte pas alors
le risque calculé des grandes étapes
il peut manquer sa carrière à tout jamais,
exactement comme l'homme
qui a peur de la vie »
RENÉ LÉVESQUE
1922-1987
premier ministre du Québec
de 1976-1985*

Pierre du monument

La statue en bronze repose directement sur une dalle de granit Calédonia de Rivière-à-Pierre, tandis que la dalle sous-jacente, les blocs du muret et le bloc biseauté portant l'inscription sont en granite Gris Stanstead.



René-Lévesque debout sur une dalle de granit Calédonia de Rivière-à-Pierre.

AUTRES SITES D'INTÉRÊT À PROXIMITÉ

Site d'intérêt 1 – **Dallage** de l'allée en ardoise noire de la Formation de Saint-Victor provenant de l'ardoisière de Bromptonville.

Site d'intérêt 2 – **Inukshuk** : assemblage de pierres représentant une forme humaine qui sert de repère aux Inuits. Le monument est composé de pierres provenant du Nunavik et il fut inauguré le 24 octobre 2002.

Site d'intérêt 3 – **Monument Jean Lesage** : 19^e premier ministre du Québec, de 1960 à 1966. La statue repose sur une dalle de granit Vert Boréal de Rivière-à-Pierre (sculpteur : Jules Lasalle).

Site d'intérêt 4 – **Monument Robert Bourassa** : 22^e premier ministre du Québec, de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994. La statue repose sur une dalle de granit Vert Boréal de Rivière-à-Pierre (sculpteur : Jules Lasalle).

ARRÊT 2 - HÔTEL DU PARLEMENT (1877-1880, 1883-1886)

Histoire

L'**Hôtel du Parlement** est le premier édifice érigé sur la colline Parlementaire; sa construction fut réalisée en deux phases échelonnées de 1877 à 1880 et de 1883 à 1886. La conception et les plans de ce majestueux édifice sont de l'architecte Eugène-Étienne Taché. Il s'agit d'un bâtiment de style Second Empire, largement inspiré du Vieux Louvre, composé de quatre **corps de bâtiment** reliés par des **pavillons** d'angle ceinturant une cour intérieure carrée. Le parement de la maçonnerie de l'édifice est en pierre de taille calcaire à fini **bouchardé** ou **peigné**, à l'exception de la cour intérieure en grès et de l'**embasement** en granite. L'**appareil** du rez-de-chaussée est en **bossage à refends** tandis que les deux étages sont revêtus de pierre unie. L'édifice est richement décoré d'**armoiries**, blasons et devises sculptés en relief sur pierre calcaire. La Tour Jacques-Cartier, d'une hauteur de 55,8 m (172 pi), est ornée de **poivrières** et de bas-reliefs. La façade est aménagée de niches et piédestaux accueillant les statues en bronze des personnages illustres de l'histoire du Québec. Au sommet des pavillons d'angle, on observe de fines sculptures sur calcaire encadrant l'ouverture circulaire, et à la pointe se trouve un écusson des armoiries de la province coiffé d'une couronne royale et supporté par deux castors dressés.

Pierre de construction

Les pierres récupérées de la démolition entre 1877 et 1879 de l'ancien Collège des Jésuites, qui occupait le terrain de l'Hôtel de Ville, ainsi que les calcaires de Beauport et de Château-Richer ont servi pour les fondations et la maçonnerie brute. Les façades sont construites avec le calcaire de Saint-Marc-des-Carières, tandis que les murs de la cour intérieure sont recouverts de grès de la Malbaie et de calcaire de Château-Richer. Toutes les sculptures sur pierre qui décorent les façades ont été réalisées sur le calcaire de Saint-Marc-des-Carières. Le parement de l'embasement était initialement en grès vert de Sillery, extrait d'une carrière de Lauzon ou de Saint-David-de-Lévis. La détérioration avancée du grès par effritement a nécessité son remplacement au début des années 1980 par le **granit** Calédonia, à fini **flammé**, de Rivière-à-Pierre. À l'époque de la construction, le *Québec Skating Rink*, (pavillon des patineurs) avait été transformé en atelier où environ 60 tailleurs de pierre et maîtres-sculpteurs ont oeuvré durant trois années. Le parement ainsi que la façade et les sculptures en calcaire ont été nettoyés de leurs dépôts de suie à trois reprises : une première fois à la brosse d'acier en 1912; une seconde fois en 1977-1979 par abrasion au jet de sable; et en 2010 et 2011 au jet d'eau lors d'importants travaux de restauration. Mentionnons que ces travaux ont amené le remplacement de nombreuses pierres de calcaire de Saint-Marc-des-Carières, par des pierres provenant de Saint-Marc-des-Carières. À noter que les murets qui délimitent l'enceinte du terrain de l'Hôtel du Parlement sont en granite Gris Stanstead.



Tour Jacques-Cartier ornée de poivrières et de bas-reliefs sculptés sur calcaire de Saint-Marc-des-Carières.



Sommet d'un pavillon d'angle de la Grande Allée orné de fines sculptures sur calcaire de Saint-Marc-des-Carières et coiffé d'un écusson des armoiries du Québec supporté par deux castors dressés.

ARRÊT 3 - PORTAIL DE L'ENTRÉE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DU PARLEMENT (1886), ET MONUMENTS DE LA HALTE DANS LA FORÊT (1890) ET DU PÊCHEUR À LA NIGOGUE (1891)

Hôtel du Parlement

Histoire

Les travaux de construction de l'**avant-corps** central de l'hôtel du Parlement, appelé « Tour Jacques-Cartier », ont été terminés en 1886 et ceux de la fontaine à sa base, l'année suivante. Au pied de cette tour se trouve le **portail de l'Entrée d'Honneur** qui comprend deux **pilastres** et quatre colonnes de l'ordre **ionique** terminées par des **chapiteaux**, une cannelure torsée, une voûte **plein cintre**, un **tympan** à motifs végétaux et une corniche décorée de **denticules**. Au centre de cette corniche sont sculptés, dans un **cartouche**, les armoiries du Québec et au bas, un ruban portant sa devise « *JE ME SOUVIENS* ». Une rampe en pierre autour de la fontaine permet d'accéder à l'Entrée d'Honneur.

Deux sculptures en bronze ornent l'entrée principale, la *Halte dans la forêt* et le *Pêcheur à la nigogue*, œuvres de Louis-Philippe Hébert. La *Halte dans la forêt* fut installée face à l'Entrée d'Honneur en 1890, après avoir été présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1889. La niche, en dessous, a accueilli la statue du *Pêcheur à la nigogue* en 1891. Ces deux sculptures sont dédiées aux nations amérindiennes du Québec. Le personnage central de la *Halte dans la forêt* représente le père d'une famille autochtone appuyé sur son arc qui regarde son jeune fils chasseur, un genou à terre, tenant un arc tendu. À sa gauche, la mère accroupie, la tête tournée vers le jeune archer, active d'une main distraite le feu de camp alors que le plus jeune fils se faufile entre le père et la mère. Par terre, sont empilés des panaches d'originaux, des fougères, un étui à flèches et une hache de guerre. Au bas de ce monument, le *Pêcheur à la nigogue*, debout sur une petite cascade, est prêt à harponner un poisson.

Pierre du portail et de la rampe

Les quatre colonnes et les deux pilastres sont en granite gris foncé de Quincy (Massachusetts). Ce granite peralcalin, de granulométrie moyenne, est composé à plus de la moitié de feldspath sodopotassique gris, généralement perthitique, et d'un tiers de quartz. Les autres minéraux rencontrés sont essentiellement l'aégirine (pyroxène) et la riebeckite (amphibole). Les chapiteaux, la voûte cintrée, le tympan, et les murs du portail sont en calcaire gris de Terrebonne, du Groupe de Chazy. La moulure de ruban spiralé est ouvragée dans ce même calcaire qui est composé de fossiles fragmentés et inclut des nœuds dolomitiques jaunes. La corniche, le cartouche des armoiries du Québec et le ruban de la devise « *JE ME SOUVIENS* » sont en granite Gris Stanstead. À l'intérieur de l'édifice, le portail est lambrissé et décoré de sculptures fines de grès gris provenant de l'Ohio. Le **socle** du monument de la *Halte dans la forêt* et les murets de la rampe sont en granite Gris Stanstead alors que le médaillon sur le pavé à l'avant du portail de l'Entrée d'Honneur et le premier palier sont en gabbro Britts, d'Afrique du Sud. Les deux urnes au haut de la rampe externe sont en granit Brun Acajou, de Saint-Thomas-Didyme et leurs piédestaux, en gneiss Tadoussac des Bergeronnes. Les quatre urnes au bas de la rampe sont en granite Rouge de St. George, au Nouveau-Brunswick. De nouvelles urnes en granite Rose Vermilion d'Ontario ont été ajoutées récemment sur **piédestal** en gneiss Tadoussac des Bergeronnes. Le giron des marches de la rampe est en gneiss Tadoussac des Bergeronnes alors que leur nez est en granit Noir Péribonka (anorthosite). Le mur de l'enceinte de la fontaine est en granite Gris Stanstead avec un appareil bossagé. Un linteau en granite Rouge de St. George surplombe la niche enfoncée dans un avant-corps à **refends** de granite Gris Stanstead logeant la statue du *Pêcheur à la nigogue*. Les **plinthes** au pied des murets de la rampe sont en granite Vieil Or de Saint-Alban, les petits blocs gris du terrassement sont en granite Gris Stanstead tandis que les petits blocs noirs sont en granit Noir Péribonka. Le **dé** de pierre vert foncé, sur lequel est fixé le tableau d'information pour la façade de l'hôtel du Parlement, est en granit Vert Boréal, une mangérite quartzifère provenant de Rivière-à-Pierre.

Altération

Les surfaces des colonnes de granite de Quincy sont piquées de petits alvéoles dus au déchaussement des cristaux noirs d'aéirine et de riebeckite. Les pilastres sont également affectés par ce phénomène d'altération. En 1897, dans son livre sur le Palais législatif de Québec, Ernest Gagnon décrit le granite des colonnes et pilastres comme étant de couleur verte. L'exposition de ces roches à la lumière pendant des décennies a donc modifié la couleur originale du granite de Quincy de vert vers le gris foncé. La surface bouchardée du granite Rouge de St. George a pâli légèrement; elle est localement souillée par la rouille provenant probablement d'anciens ornements de fer forgé. Le calcaire de Saint-Marc-des-Carrières est en très bon état, mais le calcaire de Terrebonne exhibe des noeuds dolomitiques altérés en jaune et est fendillé le long des plans de stratification et des stylolites. Dans la partie inférieure des murs du portail, ce même calcaire est plus corrodé. Finalement, les divers éléments en granite Gris Stanstead ne montrent aucun signe d'altération.



Portail de l'Entrée d'Honneur de l'Hôtel du Parlement : colonnes en granite de Quincy; chapiteaux, voûte, tympan, ruban spiralé et murs en calcaire de Terrebonne; entablement et cartouche des armoiries du Québec en calcaire de Saint-Marc-des-Carrières.

AUTRES SITES D'INTÉRÊT À PROXIMITÉ

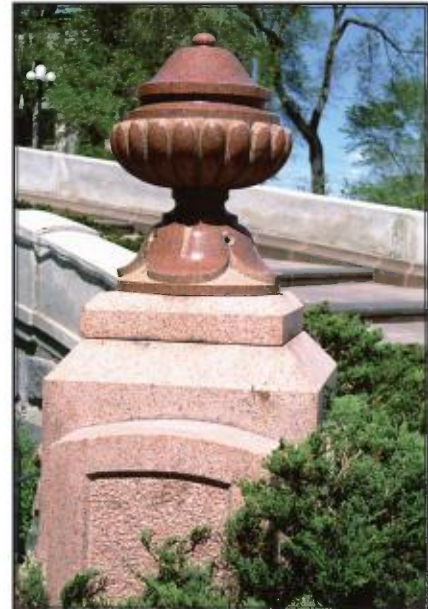
Site d'intérêt 5 – **Fontaine de Tourny** : cette fontaine du sculpteur Mathurin Moreau avait été installée en 1854 dans les allées de Tourny à Bordeaux en France, puis démantelée en 1960. L'homme d'affaires Peter Simons l'a trouvée en piteux état dans la cour d'un antiquaire et l'acheta au coût de quatre millions de dollars. Après l'avoir restauré, il en fit cadeau à la ville de Québec pour les fêtes de son 400^e anniversaire en 2008. Les murets du bassin et l'anneau externe sont en granit Noir Cambrien (anorthosite de Saint-Nazaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean). Les dalles roses du pavé sont en gneiss Tadoussac des Bergeronnes et les bandes vertes, en granit Vert Printemps de Saint-François-de-Sales au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Site d'intérêt 6 – **Monument Louis-Hippolyte Lafontaine** : la statue de Lafontaine est l'œuvre du sculpteur Henri Hébert et date de 1921. Originellement installé dans une des niches situées à l'avant de l'Assemblée nationale, ce bronze fut déplacé en 1982 à Boucherville, ville natale de Lafontaine. Après avoir passé 21 ans dans un parc de cette ville, elle est revenue devant l'Assemblée nationale le 4 novembre 2003. La statue repose sur un dé de granit Vert Boréal supporté par deux dalles de granite Gris Stanstead.

Site d'intérêt 7 – **Monument Louis-Joseph Papineau** : le grand patriote Louis-Joseph Papineau a été élu par le peuple le 21 janvier 1815 « Orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada ». La même année, il fût aussi élu à la tête du Parti canadien qui devint le Parti patriote en 1826. La statue est l'œuvre des sculpteurs Yvon Milliard et Suzanne Gravel. Elle a été dévoilée le 12 décembre 2002 et repose sur un dé de granit Vert Boréal, lui-même supporté par deux dalles de granite Gris Stanstead.



Urne en granite Rose Vermilion, d'Ontario. Piédestal en gneiss rose Tadoussac des Bergeronnes.



Urne et piédestal en granite Rouge de St. George, Nouveau-Brunswick. Muret en granite Gris Stanstead, plinthe en granite Vieil Or de Saint-Alban, giron de marche en gneiss Tadoussac des Bergeronnes et nez en granit Noir Péribonka.



La Halte dans la forêt et le Pêcheur à la nigogue sont deux sculptures de Louis-Philippe Hébert dédiées aux nations amérindiennes. La Halte dans la forêt représente une famille amérindienne à la chasse. La niche du Pêcheur à la nigogue est insérée dans un avant-corps dont le parement à refends est en granite Gris Stanstead à fini uni, tandis que les murs de chaque côté sont en granite Gris Stanstead bossagé. Le linteau qui surmonte la niche ainsi que l'urne à gauche sont en granite Rouge de St. George.

ARRÊT 4 - MONUMENT HONORÉ-MERCIER (1912)

Face à l'Hôtel du Parlement

Histoire

Ce monument a été érigé à la mémoire d'Honoré Mercier (1840-1894); ce grand homme d'État fut premier ministre de la province de Québec de 1887 à 1891. Le monument fut dévoilé le 25 juin 1912 et il est l'œuvre du sculpteur français Paul Chevré. L'artiste a voulu signaler l'éloquence de Mercier par une haute statue en bronze qui le représente dans la pose d'un tribun, son bras droit tendu vers la foule. Le monument est orné de deux hauts-reliefs : la femme qui serre un drapeau exprime le Patriotisme et les moissonneurs symbolisent l'abondance. Une phrase célèbre de Mercier est gravée sur la façade principale :

« *CESSONS NOS LUTTES FRATRICIDES, UNISSONS-NOUS* »

Les cartouches des côtés sud et nord portent des extraits de discours de Mercier, l'un sur le patriotisme et l'autre sur la justice.

Pierre du monument

La colonne sur laquelle se dresse la statue de bronze et le socle de la base, ornée de moulures et volutes, sont formés de granite Gris Stanstead. Les nœuds de mica noir (biotite), renfermant souvent de l'apatite verte, sont caractéristiques de ce granite.

Altération

La surface des cristaux de feldspath est légèrement dépolie et la biotite formant les nœuds est mordorée.



AUTRE SITE D'INTÉRÊT À PROXIMITÉ

Site d'intérêt 8 – **Hommage aux femmes en politique.** Ce monument qui a été inauguré le 5 décembre 2012 met en lumière la contribution de quatre pionnières qui ont tracé la voie pour les politiciennes d'aujourd'hui, Idola Saint-Jean, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Marie-Claire Kirkland. L'œuvre est du sculpteur Jules Lasalle. Les statues en bronze reposent sur une base de granits Noir Cambrien et Gris Stanstead.



Monument Honoré-Mercier : la colonne et le socle sont en granite Gris Stanstead.

ARRÊT 5 - MONUMENT DUPLESSIS (1977)

Colline Parlementaire, Grande Allée Est

Histoire

Maurice Duplessis (1890-1959) fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. Le sculpteur Émile Brunet a complété en 1959 cette statue qui avait été commandée par le gouvernement de Paul Sauvé. La statue fut livrée en 1960, année où les libéraux de Jean Lesage sont élus. Ils refusent alors de placer ce monument sur la colline Parlementaire, ce qui aurait été un hommage à celui qui fut leur adversaire acharné pendant plus de vingt ans. De plus, on reprochait à ce premier ministre ses interventions contre les syndicats et sa sympathie pour le patronage. Au cours des années 1960 à 1970, la société québécoise connaît des changements profonds et un courant d'opinion associe la période Duplessis à un épisode de « grande noirceur » dans l'histoire du Québec. Le monument dédié à Maurice Duplessis sera finalement inauguré en 1977 sur la Grande Allée, grâce à l'initiative du gouvernement de René Lévesque, en hommage à son nationalisme. Maurice Duplessis fut reconnu comme un ardent défenseur de l'autonomie québécoise, tel que le démontre l'extrait d'un de ses discours prononcé à Trois-Rivières en 1944 qui est gravé dans une dalle de granit Brun Nara :

« Nous ne voulons pas que la législature de Québec soit à la remorque d'Ottawa. Elle doit être menée par les citoyens du Québec ».

Pierre du monument

La statue est fixée sur un dé de granite Noir Taillon, de Saint-Henri-de-Taillon, au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La grande dalle composée de plaques rectangulaires entourant la base du monument est en granit Brun Nara, une des principales variétés de granit de la région de Rivière-à-Pierre, située à 100 km au nord-ouest de Québec.

Altération

Les plagioclases du granit Noir Taillon commencent à développer des plages pâlisantes, tandis que le granit Brun Nara conserve très bien sa couleur et son lustre.

AUTRE SITE D'INTÉRÊT À PROXIMITÉ

Site d'intérêt 9 – **Monument Joseph-Adélar Godbout** : 15^e premier ministre du Québec en 1936, il occupera à nouveau ce poste de 1939 à 1944. La statue est l'œuvre du sculpteur Michel Binette et repose sur un piédestal en granite Gris Stanstead.



Monument Duplessis : piédestal en granit Noir Taillon, du Lac-Saint-Jean et dalle en granit Brun Nara, de Rivière-à-Pierre.

ARRÊT 6 - ÉDIFICE ANDRÉ-LAURENDEAU (1935-1936)

1050, rue des Parlementaires

Histoire

L'édifice André-Laurendeau a été construit en 1935-1936 pour loger les services du ministère de la Voirie, du ministère des Mines, de la Chasse et des Pêcheries et du ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce. C'était l'époque des grands travaux du gouvernement Taschereau sur la colline Parlementaire. Les plans ont été dressés par les architectes Lacroix, Drouin et Bergeron qui ont choisi le style Beaux-Arts. Comme la tribune de la presse logeait aussi dans ce bâtiment, il a reçu en 1980 le nom du grand journaliste André Laurendeau (1912-1968) qui fut rédacteur en chef du journal *Le Devoir* de 1957 à 1968. L'édifice est revêtu de pierre à refends et unie. Il est décoré d'un portail d'entrée principale comprenant des colonnes, des chapiteaux et un **entablement**.

Pierre de construction

Le rez-de-chaussée est recouvert d'un appareil à refends composé de larges blocs de granite Gris Saint-Sébastien disposés horizontalement. Le portail est embelli de quatre colonnes monolithiques en granite Gris Stanstead. Cette même pierre a été utilisée pour les chapiteaux, l'entablement et la **balustrade** sus-jacente. D'autre part, le parement à refends et uni des sept étages supérieurs est en calcaire de Saint-Marc-des-Carrières. À l'intérieur de l'édifice, les **lambris de revêtement** du hall d'entrée sont en travertin de France et les murs sont ornés de pilastres et colonnes en marbre Rouge de Vitrolles, des Bouches-du-Rhône en France. Ce marbre rouge présente une série de géodes alignées, comblées de calcite. La base des murs, des pilastres et des colonnes est en marbre Noir Missisquoi, tandis que les marches de l'escalier et le plancher sont en marbre Gris Missisquoi. L'édifice André-Laurendeau est le dernier de la colline Parlementaire à avoir été construit avec des pierres de taille. Les édifices H, J et Marie-Guyart, qui viendront s'ajouter entre 1969 et 1972, sont en béton.



Édifice André Laurendeau : rez-de-chaussée en granite Gris Saint-Sébastien; colonnes, chapiteaux, entablement et balustrade du portail en granite Gris Stanstead; et les sept étages supérieurs, en calcaire de Saint-Marc-des-Carrières.



Hall d'entrée : murs en travertin et en marbre Noir Missisquoi, à la base; pilastres et colonnes en marbre Rouge de Vitrolles; marches et plancher, en marbre Gris Missisquoi.

ARRÊT 7 - ÉDIFICE JEAN-ANTOINE-PANET (1931-1932)

1020, rue des Parlementaires

Histoire

Initialement appelé « édifice D », il a été renommé « édifice Jean-Antoine-Panet » en hommage à l'homme politique du Bas-Canada né en 1751 et décédé en 1815. C'est la première construction en hauteur de la colline Parlementaire. Il a été construit en 1931 et 1932 par le gouvernement Taschereau pour loger le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le département du Revenu, la Statistique municipale et l'Imprimeur du roi. Les plans ont été dressés par les architectes Auger, Beulé et Morissette qui ont conçu un édifice de style Beaux-Arts. Il est décoré d'un portail d'entrée principale qui comprend des colonnes, des chapiteaux et un entablement.

Pierre de construction

Le rez-de-chaussée et le premier étage sont recouverts d'un appareil à refends composé de larges blocs de granite Gris Scotstown disposés horizontalement. Les cinq étages supérieurs sont habillés de calcaire de Saint-Marc-des-Carières avec un appareil à refends en saillie, mais uni en bordure des fenêtres. Le portail d'entrée est décoré de quatre colonnes avec chapiteaux, entablement, parapet, cartouche central et deux urnes, tous en granite Gris Saint-Sébastien. À l'intérieur, les marches de l'escalier du hall d'entrée sont en marbre Rose Tennessee et les murs sont lambrissés de travertin français, de marbre Botticino, d'Italie et de marbre Negro Marquina, d'Espagne.



Édifice Jean-Antoine-Panet : le rez-de-chaussée et le premier étage sont en granite Gris Scotstown; les colonnes, les chapiteaux, l'entablement, le parapet, le cartouche et les urnes, en granite Gris Saint-Sébastien; et les cinq étages supérieurs, en calcaire de Saint-Marc-des-Carières.

ARRÊT 8 - ÉDIFICE PAMPHILE-LE MAY (1910, 1915)

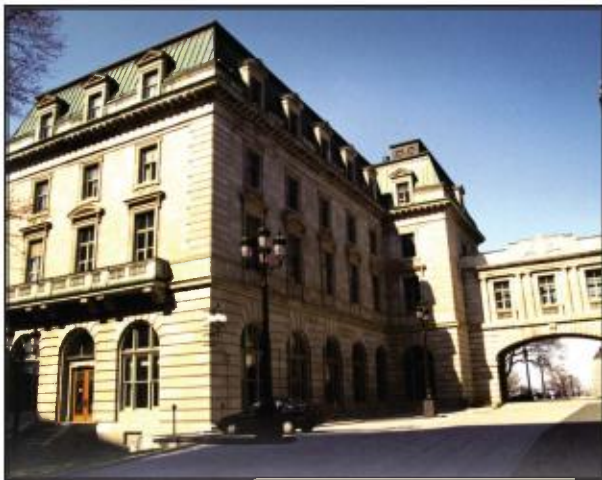
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
1036, rue des Parlementaires

Histoire

La construction de cet édifice, destiné à abriter les collections de la **Bibliothèque de la législature du Québec**, a été réalisée durant les années 1910 à 1915 selon les plans dressés par les architectes Jean-Omer Marchand et Georges-Émile Tanguay. La finition intérieure est toutefois demeurée incomplète pendant plusieurs années, la livraison des marbres d'Italie, pour habiller les colonnes, et de Belgique, pour lambrisser les murs, ayant été retardée en raison de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Ces pierres n'ont été livrées et posées qu'en 1921 et 1922. L'immeuble a été agrandi en 1965 en creusant le sous-sol pour y entreposer la collection des journaux et périodiques. En 1982, sa dénomination changea pour celle de **Bibliothèque de l'Assemblée nationale**. Il s'agit d'un bâtiment de style Renaissance française de trois étages, coiffé d'un toit mansardé à lucarnes. Au rez-de-chaussée, le parement est en pierre à refends, les fenêtres sont cintrées et une balustrade surmonte la porte d'entrée. Aux deux étages supérieurs, la façade est en pierre unie et seuls les angles sont en pierre à refends. Un avant-corps du côté sud amorce une passerelle qui relie la bibliothèque à l'hôtel du Parlement dont l'attique est décoré de la sculpture *Les Anges*.

Pierre de construction

L'embasement de l'édifice est construit de granit Gris-Bleu, de Rivière-à-Pierre. Le parement des murs du rez-de-chaussée et des deux étages de même que la balustrade et les consoles sont en calcaire de Saint-Marc-des-Carières. La remarquable œuvre sculpturale *Les Anges* de la passerelle a été taillée dans le même calcaire par le sculpteur Martial Perron en 1974 et 1975. À l'intérieur, au rez-de-chaussée, les colonnes, les encadrements et les ornements des portes sont en marbre Rosso Verona d'Italie. Les **lambris d'appui** des murs sont en marbre Rouge Royal de Belgique, les plinthes en marbre Vert des Alpes d'Italie et le plancher est recouvert de dalles de marbre Rose Tennessee. Les murs et les marches de l'escalier conduisant au sous-sol sont recouverts de marbre Botticino d'Italie et le plancher de la mezzanine, de dalles de marbre blanc bigarré de noir.



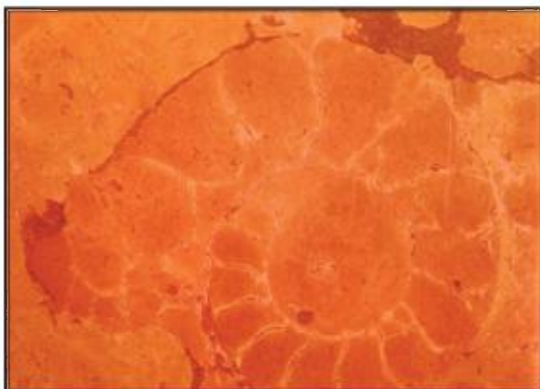
Édifice Pamphile-Le May : embasement en granit Gris-Bleu de Rivière-à-Pierre, et parement des murs en calcaire de Saint-Marc-des-Carières.



Sculpture *Les Anges* sur calcaire de Saint-Marc-des-Carières (oeuvre de Martial Perron, 1974-1975).



Bibliothèque de l'Assemblée nationale : buste de Louis Fréchet; colonnes en marbre Rosso Verona, d'Italie; lambris d'appui en marbre Rouge Royal de Belgique; plinthe en marbre Vert des Alpes, d'Italie; plancher en marbre Rose Tennessee; et marches de l'escalier en marbre blanc bigarré de noir.



Fossile d'**ammonite** visible dans l'une des colonnes de marbre Rosso Verona, d'âge jurassique (-150 millions d'années). La section du moule montre le phragmocône et les lignes de suture des cloisons.

ARRÊT 9 - ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER (1922)

1025, rue des Parlementaires

Histoire

Cet édifice, nommé en l'honneur d'Honoré Mercier qui fut premier ministre du Québec de 1887 à 1891, est composé de quatre étages et couronné par une balustrade. Il a été construit en 1922 selon les plans de l'architecte Raoul Chênevert avec le style moderne de l'époque. Le ministère des Finances a occupé cet édifice jusqu'à son déménagement dans l'ancien Palais de justice de la rue Saint-Louis. Aujourd'hui, il est occupé par les bureaux du premier ministre.

Pierre de construction

L'embasement de l'édifice est en granite gneissique rouge tiré d'une ancienne carrière de l'arrondissement de Charlesbourg, dans le nord de la ville de Québec. Le rez-de-chaussée est en pierre à refends de granit Gris-Bleu de Rivière-à-Pierre. Les trois étages sus-jacents sont recouverts de pierre de taille calcaire unie de Saint-Marc-des-Carières. La décoration intérieure de cet édifice est exceptionnelle et comporte des agencements de marbre de sources variées. Parmi les types de marbre utilisés, mentionnons : le marbre Rose Tennessee pour le dallage des planchers; le marbre Botticino d'Italie que l'on peut voir dans les lambris de revêtement, la balustrade et les pilastres du hall central; le marbre blanc et bréchié Calacatta d'Italie pour les lambris des couloirs; et le marbre Noir Missisquoi de Philipsburg pour les plinthes à la base des lambris, des pilastres et de la balustrade. Les murs des cages d'escalier et du vestibule sont lambrissés en travertin provenant de France. Le hall d'entrée est revêtu d'un calcaire poreux importé de France et décoré d'un panneau de marbre Campan rubané des Hautes-Pyrénées et encadré des marbres Portor et Botticino d'Italie.

Altération

Les pierres de revêtement granitiques et calcaires de l'édifice ne montrent aucun signe d'altération particulier.



Édifice Honoré-Mercier : embasement en granite rouge de Charlesbourg; rez-de-chaussée en granit Gris-Bleu de Rivière-à-Pierre ; et étages supérieurs en calcaire de Saint-Marc-des-Carières.

AUTRE SITE D'INTÉRÊT À PROXIMITÉ

Site d'intérêt 10 – La promenade des premiers ministres comprend quatorze panneaux rendant hommage aux 26 premiers ministres qui ont gouverné le Québec de 1867 à 1996. Quelques-uns sont absents, dont Daniel Johnson « père » (1966 à 1968) et Louis-Alexandre Taschereau (1920 à 1936). Les principales pierres utilisées sont le granite Gris Stanstead et le granit Noir Cambrien que l'on peut observer dans les escaliers et les murets de soutènement bordant la promenade.



Hall d'entrée : panneau à livre ouvert de marbre Campan rubané encadré des marbres Portor et Botticino, d'Italie. Le Campan rubané est un calcaire cristallin en couches alternantes rouge sombre et rose.

POUR EN SAVOIR PLUS

Deschênes, G. et Bellomo, F., 2007 – L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec. Les Éditions Stromboli; 263 pages.

Desgagnés, M., 1992 – Les édifices parlementaires depuis 1792. Les Publications du Québec; 124 pages.

Gagnon, E., 1897 – Le Palais législatif de Québec. C. Darveau imprimeur & photogaveur; 68 pages.

Jacob, H.-L. et Ledoux, R., 2001 – À la découverte des pierres de construction et d'ornementation du Vieux-Québec : un circuit pédestre. Ministère des Ressources naturelles, Québec; MB 2001-05, 67 pages.

Ledoux, R. et Jacob, H.-L., 2003 – Géologie des édifices du Parlement du Québec. Geoscience Canada; volume 30, n° 4, pages 145 -160.

Noppen, L. et Deschênes, G., 1996 – L'hôtel du Parlement, témoin de notre histoire. Les Publications du Québec; 204 pages.

Commission de la capitale nationale, 1967 – La Capitale, lieu du pouvoir. Les Publications du Québec ; 131 pages.

Commission de la capitale nationale, 1999 – Je me souviens : les monuments funéraires des premiers ministres du Québec. Les Publications du Québec; 35 pages.

Aussi :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Pierres architecturales (en ligne, consultée le 3 mai 2012) à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/industrie/architecturale/index.jsp

GLOSSAIRE DES TERMES ARCHITECTURAUX

- Appareil** : façon dont les pierres sont assemblées dans un mur de maçonnerie.
- Architrave** : partie inférieure d'un entablement qui repose directement sur les chapiteaux, les colonnes ou les pilastres.
- Armoiries** : emblèmes servant de distinction à des villes, des collectivités ou à des familles nobles.
- Attique** : partie de l'entablement au-dessus de la corniche.
- Avant-corps** : partie d'un bâtiment qui est en saillie sur l'ensemble de la construction.
- Balustrade** : rebord de galerie ou de toit incluant une rangée de balustres surmontés d'une tablette à hauteur d'appui.
- Balustre** : ornement de balustrade offrant l'aspect d'une colonnette ou de court pilier renflé ou mouluré.
- Bossage à refends** : saillie sur le parement d'un mur résultant d'un enfoncement horizontal qui souligne le tracé des joints entre les pierres de taille.
- Bouchardé** : fini rugueux composé de nombreux petits points ronds souvent disposés en quadrillage, obtenu en frappant la surface de la pierre avec une boucharde, un marteau en acier à tête munie de pointes pyramidales plus ou moins serrées.
- Cartouche** : motif d'ornementation offrant à sa partie centrale un espace vide destiné à recevoir une inscription, une devise, un emblème, des armoiries ou des dates.
- Chapiteau** : ornementation comprenant diverses moulures formant saillie, placée au sommet d'une colonne ou d'un pilastre.
- Corps de bâtiment** : partie principale d'un édifice présentant une certaine autonomie.
- Dé** : corps de forme cubique d'un piédestal.
- Denticule** : motif d'ornementation en forme de dents, fait alternativement de creux et de saillants, placé généralement au-dessous d'un larmier.
- Embase** : base en saillie régnant d'une façon continue autour d'un édifice.
- Entablement** : partie qui s'élève au-dessus des colonnes ou des pilastres et qui comprend l'architrave, la frise et la corniche.
- Flammé** : finition rugueuse produite par l'effet de la flamme dirigée à la surface de la pierre pour faire éclater une faible épaisseur de minéraux.
- Frise** : partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche.
- Granit** : le mot « granit » désigne une roche grenue de composition quelconque pouvant être polie et utilisée comme pierre architecturale. Ce terme n'implique pas de composition minéralogique précise, contrairement à « granite ».
- Ionique** : un des trois ordres d'architecture grecque caractérisé par un chapiteau orné de deux volutes latérales.
- Lambris d'appui** : recouvrement appliqué contre un mur jusqu'à hauteur d'environ un mètre.
- Lambris de revêtement** : recouvrement appliqué contre un mur sur toute sa hauteur.
- Niche** : renfoncement dans l'épaisseur d'un mur destiné à recevoir une statue.
- Pavillon** : bâtiment quadrangulaire à l'angle d'un édifice reliant deux ailes ou formant le centre d'un édifice.
- Peigné** : fini formé de longs sillons parallèles et étroits gravés à la surface de la pierre par un outil à dents fines et serrées.
- Piédestal** : support assez élevé avec base, moulures ou corniche qui soutient une statue ou servant à fixer des bas, moyens ou hauts-reliefs.
- Pilastre** : pilier vertical rectangulaire, engagé dans le mur sur lequel il forme une faible saillie.
- Plein cintre** : arc dont la courbe est égale à une demi-circonférence.
- Plinthe** : bandeau régnant au bas d'un mur ou d'un lambris pour dissimuler le raccord du plancher.
- Poivrière** : petite tourelle placée en encorbellement à l'angle d'une tour.
- Portail** : grande porte d'entrée principale d'un bâtiment décorée d'un appareil architectural incluant parfois des colonnes, pilastres, arc, voûte, tympan, imposte, etc.
- Refend** : ligne que l'on grave sur un mur pour accentuer ou imiter le tracé des joints de maçonnerie.
- Socle** : base sur laquelle repose une statue, un buste, un vase ou un lampadaire.
- Tympan** : espace compris entre l'entablement et l'arc d'un portail ou entre la corniche et les rampants d'un fronton.

ANNEXE 1 - PIERRES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES ET L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Nom	Unité	Âge	Description	Origine	Utilisation
Ardoise noire	Formation de Saint-Victor	Ordovicien moyen	Ardoise gris foncé	Bromptonville (Québec)	Dalles des allées dans la partie nord des parterres
Calcaire de Beauport	Formation de Neuville (Groupe de Trenton)	Ordovicien moyen	Calculite gris foncé à altération gris pâle	Beauport (Québec)	Maçonnerie brute et fondations de l'Hôtel du Parlement
Calcaire de Château-Richer	Formation de Neuville (Groupe de Trenton)	Ordovicien moyen	Calculite gris foncé à altération gris pâle	Château-Richer (Québec)	Murs de la cour intérieure, maçonnerie brute, fondations de l'Hôtel du Parlement
Calcaire de Saint-Marc-des-Carières	Formation de Deschambault (Groupe de Trenton)	Ordovicien moyen	Calcarénite grise à altération brunâtre	Saint-Marc-des-Carières (Québec)	Hôtel du Parlement, étages supérieurs des édifices André-Laurendeau, Jean-Antoine-Panet, Pamphile-Le May, Honoré Mercier
Calcaire de Terrebonne	Groupe de Chazy	Ordovicien moyen	Calcarénite grise à nœuds dolomitiques jaunâtres	Saint-François-de-Sales de l'Île Jésus (Québec)	Chapiteaux, voûte, tympan et murs du portail de l'Entrée d'Honneur de l'Hôtel du Parlement
Gneiss Tadoussac des Bergeronnes	Complexe de Tadoussac	Précambrien	Gneiss granitique rose (migmatite)	Bergeronnes (Québec)	Giron des marches d'accès à l'Entrée d'Honneur, urnes, dallage de l'allée centrale
Granit Brun Acajou		Précambrien	Mangérite quartzifère porphyroïde	Saint-Thomas-Didyme (Québec)	Urne au haut de la rampe menant au portail de l'Entrée d'Honneur de l'Hôtel du Parlement
Granit Brun Nara	Suite de Rivière-à-Pierre	Précambrien	Monzo-granite à hypersthène, brun, porphyroïde, (farsundite)	Rivière-à-Pierre (Québec)	Grande dalle à la base du monument de Maurice Duplessis
Granit Calédonia	Suite de Rivière-à-Pierre	Précambrien	Monzo-granite à hypersthène, brunâtre, porphyroïde (farsundite)	Rivière-à-Pierre (Québec)	Embasement de l'Hôtel du Parlement
Granit Gris-Bleu	Suite de Rivière-à-Pierre	Précambrien	gneiss dioritique avec agrégats de biotite, apatite et zircon. Surface polie gris bleu foncé nommée Bleu Minuit	Rivière-à-Pierre (Québec)	Rez-de-chaussée de l'édifice Honoré-Mercier, embasement de l'édifice Pamphile-Le May
Granit Noir Cambrien	Suite anorthositique de Lac-Saint-Jean	Précambrien	Anorthosite à grain moyen (biotite, pyroxène, ilménite)	Saint-Nazaire (Québec)	Mur de soutènement de la promenade des premiers ministres
Granit Noir Taillon ou Noir Péribonka	Suite anorthositique de Lac-Saint-Jean	Précambrien	Anorthosite à cristaux grossiers noirs de plagioclase (ilménite)	Saint-Henri-de-Taillon (Lac-Saint-Jean); Sainte-Monique (Lac-Saint-Jean)	Piédestal du monument de Maurice Duplessis – nez des marches menant à la l'Entrée d'Honneur
Granite de Quincy		Orodovicien supérieur à Silurien inférieur	Granite peralcalin gris foncé à grain moyen	Quincy, Massachusetts (États-Unis)	Colonnes et pilastres du portail de l'Entrée d'Honneur de l'Hôtel du Parlement
Granite de Scotstown	Granodiorite de Scotstown	Dévonien moyen	Granite gris clair, grain moyen à grossier	Scotstown (Québec)	Rez-de-chaussée de l'édifice Jean-Antoine-Panet
Granite Gris Saint-Sébastien	Pluton de Saint-Sébastien	Dévonien moyen	Granite à biotite, grain moyen à grossier, gris avec feldspaths rosés	Saint-Sébastien (Québec)	Rez-de-chaussée de l'édifice André-Laurendeau, colonnes du portail de l'édifice Jean-Antoine-Panet

ANNEXE 1 - PIERRES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES ET L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (suite)

Nom	Unité	Âge	Description	Origine	Utilisation
Granite Gris Stanstead	Massif de Stanstead	Dévonien moyen	Granite à biotite, à grain moyen, gris	Graniteville (Québec)	Portail de l'édifice André-Laurendeau; monument Honoré-Mercier, murets
Granite Rose Vermilion		Archéen	Granite rose à grain moyen	Vermilion Bay (Ontario)	Nouvelles urnes rajoutées en avant de la rampe menant à la l'Entrée d'Honneur
Granite Rouge de Charlesbourg		Précambrien	Granite gneissique quartzo-feldspatique, rose, à grain moyen	Orsainville (Québec)	Embasement de l'édifice Honoré-Mercier
Granite Rouge de St. George		Dévonien	Granite rouge vif, grain moyen à grossier	Comté Charlotte (Nouveau-Brunswick)	Urnas et piédestaux au bas de la rampe menant à l'Entrée d'Honneur, linteau au-dessus du Pêcheur à la nigogue
Granit Vert Boréal	Suite de Rivière-à-Pierre	Précambrien	Mangérite quartzifère porphyroïde	Rivière-à-Pierre (Québec)	Table de lecture de l'allée centrale. Monuments Louis-Hippolyte Lafontaine et Louis-Joseph Papineau
Granit Vert Printemps		Précambrien	Mangérite quartzifère porphyroïde	Saint-François-de-Sales (Lac Saint-Jean)	Motif en bandes dans le dallage de l'allée centrale
Granite Vieil Or		Précambrien	Granite rose saumon, grain fin à moyen	Saint-Alban (Québec)	Plinthe de la rampe menant à l'Entrée d'Honneur
Grès de La Malbaie	Formation de Cap-à-l'Aigle	Ordovicien moyen	Grès blanc ou légèrement grisâtre à ciment calcaireux	Cap-à-l'Aigle (Québec)	Parement des murs de la cour intérieure de l'Hôtel du Parlement
Grès d'Ohio	Formation de Berea	Mississippien inférieur	Grès gris pâle à chamois, grain fin à moyen	Cleveland, Ohio (États-Unis)	Lambris et sculptures à l'intérieur du portail de l'Entrée d'Honneur de l'Hôtel du Parlement
Grès de Sillery	Formation de Saint-Nicolas (Groupe de Sillery, Nappe de la Chaudière)	Cambrien inférieur	Grès feldspathique vert grisâtre à brunâtre, à grain moyen ou grossier	Lauzon ou Saint-David-de-Lévis (Québec)	Embasement initial de l'Hôtel du Parlement remplacé par du granite Calédonia
Marbre blanc			Calcaire cristallin blanc bigarré de noir		Dalles de la mezzanine de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
Marbre Botticino		Jurassique	Calcaire beige pâle à nodules algaires blanches et veinules brunes (stylolites)	Brescia (Italie)	Lambris du rez-de-chaussée de l'édifice Jean-Antoine-Panet; pilastres, lambris, balustrades du hall central de l'édifice Honoré-Mercier
Marbre Calacatta		Jurassique	Marbre blanc cristallin, bréchique et avec minéraux noirs	Carrare (Italie)	Lambris d'appui du rez-de-chaussée de l'Hôtel du Parlement et de l'édifice Honoré-Mercier
Marbre Campan rubané		Dévonien inférieur	Calcaire cristallin en couches rouge sombre et roses, bréchoïde, avec griottes et veines de calcite blanche	Hautes-Pyrénées (France)	Panneau dans le hall d'entrée de l'édifice Honoré-Mercier
Marbre Gris Missisquoi	Strates Pond (Groupe de Philipsburg)	Ordovicien inférieur	Calcaire à grain fin, gris blanchâtre à gris moyen, parfois teinté de vert ou rose	Philipsburg (Québec)	Marches d'escalier et plancher de l'édifice André-Laurendeau
Marbre Negro Marquina		Carbonifère	Calcaire cristallin noir, à grain fin, recoupé de filons de calcite	Marquina (Espagne)	Lambris d'appui du vestibule de l'édifice Jean-Antoine-Panet

ANNEXE 1 - PIERRES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES ET L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (suite et fin)

Nom	Unité	Âge	Description	Origine	Utilisation
Marbre Noir Missisquoi	Wallace Creek (Groupe de Philipsburg)	Ordovicien inférieur	Calcaire noir à grain très fin, aspect rubané dû aux stries de matière argilacée	Philipsburg (Québec)	Base des murs, des pilastres et des colonnes du hall d'entrée de l'édifice André-Laurendeau
Marbre Portor		Trias supérieur	Calcaire cristallin noir sillonné de veines blanches, grises, parfois jaunes (sidérite)	Saint-Armand	Cadre du panneau de Campan rubané dans le hall d'entrée de l'édifice Honoré-Mercier
Marbre Rose Tennessee		Ordovicien moyen	Calcaire rose à grain grossier, longs stylolites gris foncé	Région de Knoxville (Tennessee, États-Unis)	Plancher de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
Marbre Rosso Verona		Jurassique moyen à supérieur	Calcaire rose saumon, nodulaire, présence d'ammonites	Région de Vérone (Italie)	Colonnes et pilastres de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
Marbre Rouge de Vitrolles		Crétacé-Tertiaire	Calcaire cristallin rouge orange présentant des géodes alignées comblées de calcite blanche	Bouches-du-Rhône (France)	Colonnes et pilastres du hall d'entrée de l'édifice André-Laurendeau
Marbre Rouge Royal		Dévonien (Frasnien)	Calcaire cristallin rouge, matrice de couleur rose à beige, fossiles et veines de calcite blanche	Haumont (Belgique)	Lambris d'appui de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
Marbre Vert des Alpes		Jurassique	Serpentinite bréchique, verte, avec veines vert pâle ou blanches	Turin (Italie)	Plinthes de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
Travertin		Tertiaire	Calcaire continental, beige pâle à jaunâtre, cavités allongées selon la stratification	France	Lambris de revêtement du hall d'entrée des édifices André-Laurendeau, Jean-Antoine-Panet et Honoré-Mercier

ANNEXE 2 - COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DU PARLEMENT

Architectes : Eugène-Étienne Taché aidé de Jean-Baptiste Derome

Ingénieur des travaux : Pierre Gauvreau

Entrepreneurs : Piton & Cimon, en 1877, pour trois des quatre corps de bâtiment, soumission de 325 000 \$
William J. Piton, Alphonse Charlebois, en 1883, pour le Palais législatif, soumission de 185 000 \$

Pierre de construction : George Beaucage, Elzéar Chateauvert, Simon Xavier Cimon

Coût total de la construction, incluant la décoration intérieure et l'aménagement extérieur : 1 669 249,16 \$

Superficie du terrain : 23 388 m² (251 763 pi²)

Les façades quadrangulaires ont 91,5 m (300 pi) de longueur chacune

Ligne du contour extérieur du bâtiment : 428 m (1405 pi)

Superficie de la cour intérieure : 3511 m² (37 800 pi²)

Ligne du contour intérieur du bâtiment : 261 m (857 pi)

Hauteur des corps de bâtiment, niveau du sol au comble : 23,5 (77 pi)

Hauteur des pavillons, de la base au comble : 31,4 m (103 pi)

Hauteur de la Tour Jacques-Cartier : 52,4 m (172 pi)

Profondeur du roc : variant de 2 à 7,6 m (6,5 à 24.9 pi)

Pierre de fondation et de maçonnerie brute : calcaires de la démolition du Collège des Jésuites, de Beauport et de Château-Richer

Pierre de l'embasement : initialement en grès vert de Sillery, carrière de Lauzon ou de Saint-David-de-Lévis, remplacé par du granite Calédonia à fini flammé de Rivière-à-Pierre en 1977

Pierre des murs-rideaux des façades du rez-de-chaussée et des étages : calcaire de Saint-Marc-des-Carières

Pierre des murs-rideaux de la cour intérieure : grès de La Malbaie

Comble mansardé en tôle galvanisée et ornements du toit en zinc repoussé.

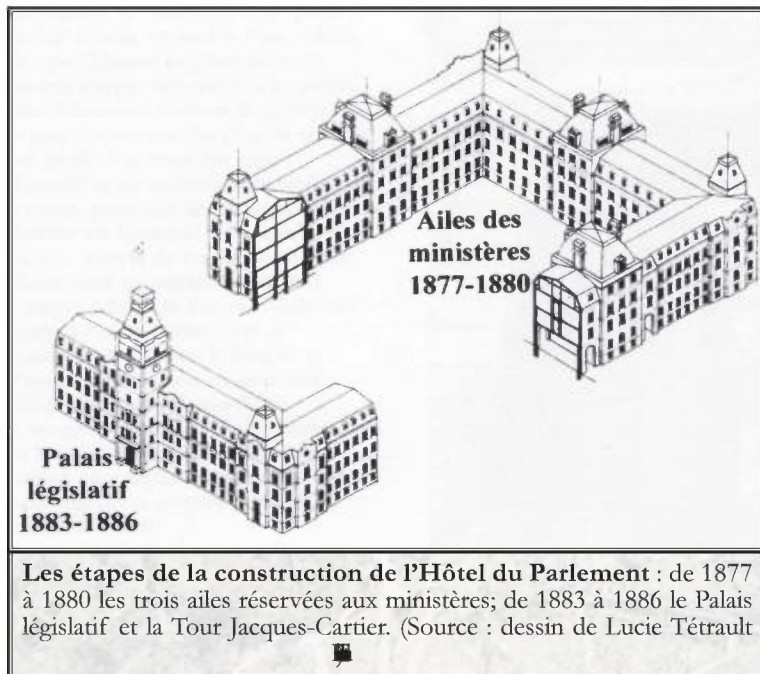
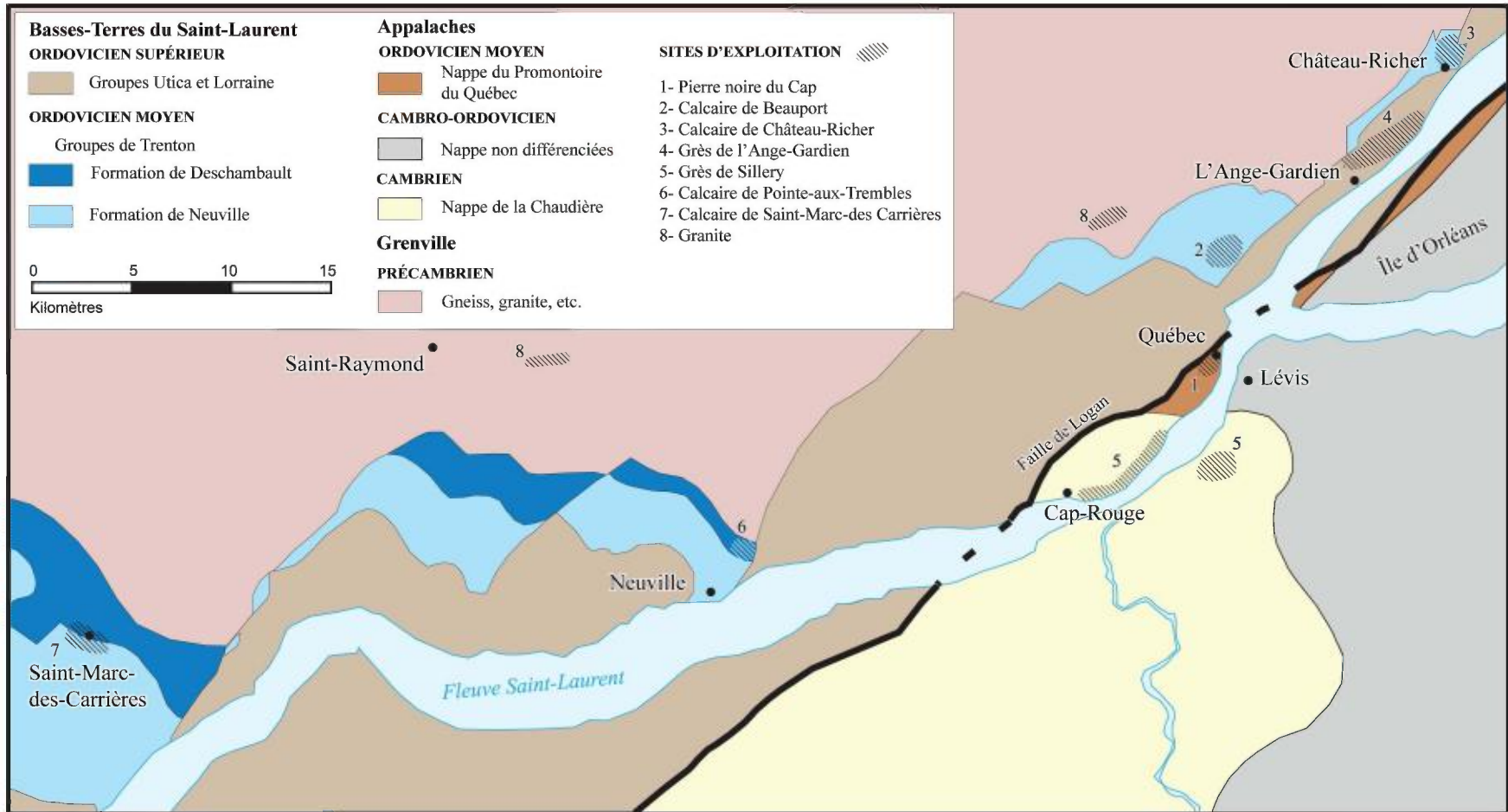


FIGURE 1 - GÉOLOGIE SIMPLIFIÉE DE LA RÉGION DE QUÉBEC ET EMPLACEMENT DES CARRIÈRES





Ressources
naturelles

Québec 